



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>

Les 20 ans de la Fondation du Patrimoine - Témoignage de Jean-Jacques LOZACH

Date : 11 septembre 2017





JEAN-JACQUES LOZACH

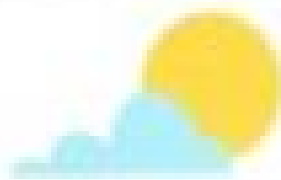
Sénateur de la Creuse

Il est élu Sénateur en 2014 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2015. Il est élu Sénateur en 2017 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2018. Il est élu Sénateur en 2020 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2021. Il est élu Sénateur en 2023 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2024.

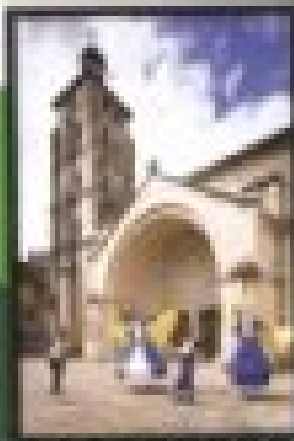
Il est élu Sénateur en 2014 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2015. Il est élu Sénateur en 2017 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2018. Il est élu Sénateur en 2020 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2021. Il est élu Sénateur en 2023 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2024.

Il est élu Sénateur en 2014 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2015. Il est élu Sénateur en 2017 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2018. Il est élu Sénateur en 2020 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2021. Il est élu Sénateur en 2023 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2024.

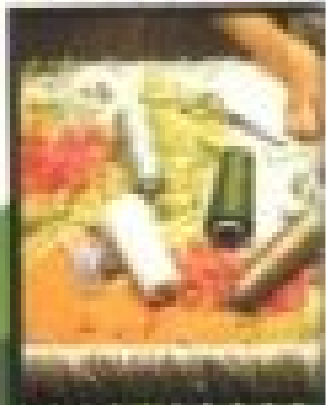
Il est élu Sénateur en 2014 et Conseiller Départemental de Bourgneuf en 2015.



Le territoire de la Creuse est riche en patrimoine agricole et rural. Le développement durable est une priorité pour le Sénateur Jean-Jacques LOZACH.



Le patrimoine architectural de la Creuse est riche et diversifié. Le Sénateur Jean-Jacques LOZACH s'engage pour sa préservation et son développement.



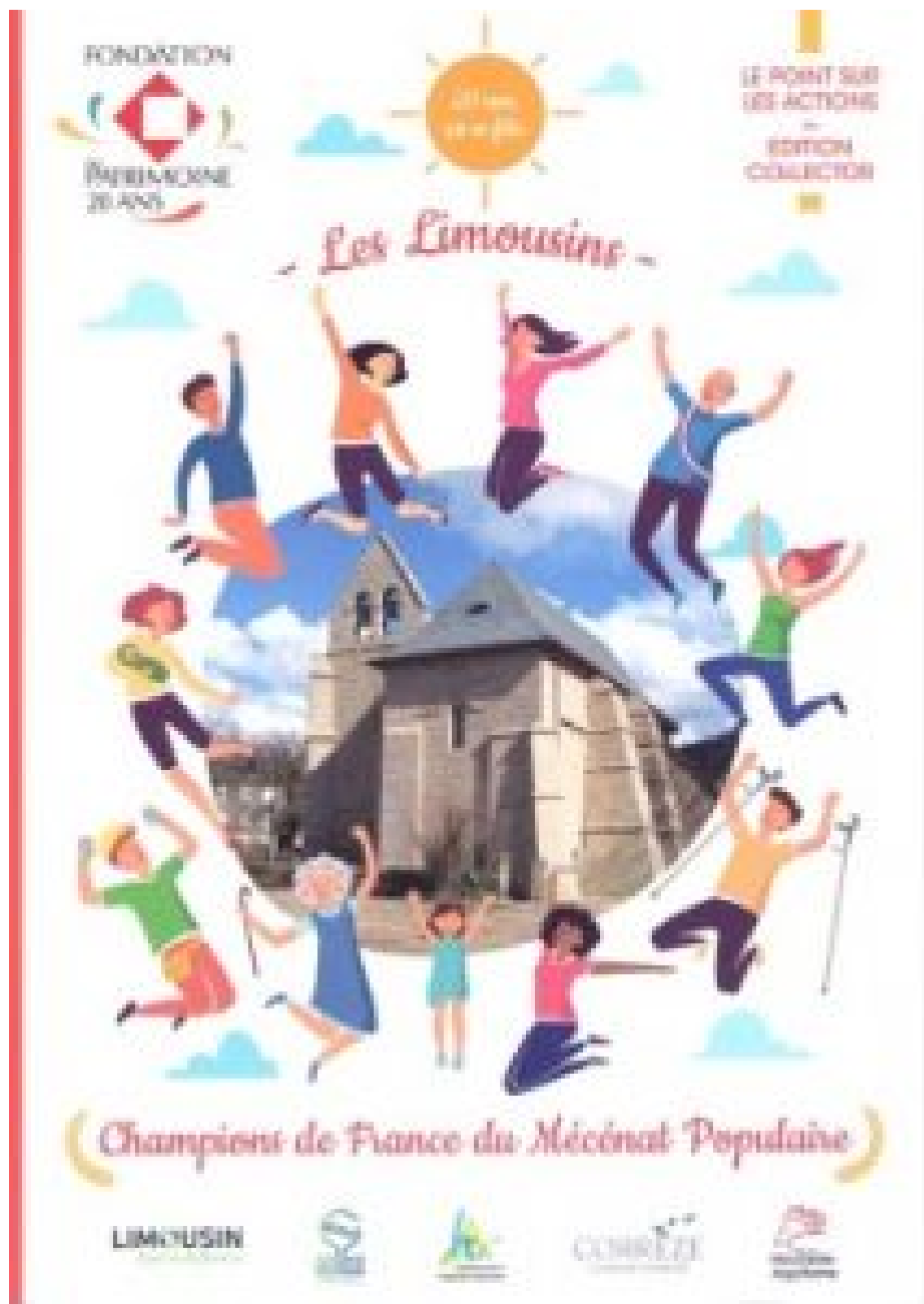
Le territoire de la Creuse est riche en produits agricoles et alimentaires. Le Sénateur Jean-Jacques LOZACH s'engage pour leur promotion et leur développement.



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>



Les 20 ans de la Fondation du Patrimoine - Témoignage de Jean-Jacques LOZACH

Je suis heureux et fier d'avoir signé en 2001, en qualité de Président du Conseil Général, la convention entre le département de la Creuse et la Fondation du Patrimoine permettant l'octroi du label concerné. Cet acte fondateur a préfiguré un partenariat exemplaire, la concrétisation de centaines de projets mobilisateurs, associant souscriptions citoyennes et mécénat d'entreprises.



Jean-Jacques LOZACH

Sénateur de la Creuse et Conseiller Départemental de Bourgneuf

<https://www.jjlozach.fr>

La complémentarité avec la M.D.A.P. (Maison Départementale de l'Architecture et du Patrimoine) dynamise une politique patrimoniale indispensable à la revitalisation et l'attractivité du territoire. Elle entraîne une mise en désir touristique de notre espace et conforte la fierté des Creusois pour leur identité culturelle et historique.

Dans la continuité des vingt premières années de son cheminement, la Fondation confirmera son rôle majeur dans la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti de proximité, immergé dans un cadre de vie préservé.

J'en suis convaincu car son action rejoint la nécessité de retrouver une authenticité, servant de socle à la modernité du temps présent.

Bon anniversaire.